

Triathlons Benjamins et Minimes
Avenue Paul Thoureau / 95290 L'Isle Adam
Dimanche 29 mars 2026

Engagements sur le site athle.live obligatoire, **jusqu'au vendredi 27 à 9h.**

Maxi 3 épreuves mais possibilité de ne faire qu'1 ou 2 !

Benjamin(e)s

9h30 sauts BEF (hauteur / longueur / triple)
lancers BEF en mode libre (poids / disque / javelot)
50m haies BEF puis 50m BEF

9h30 lancers BEM (poids / disque / javelot)
puis 50m BEM puis 50m haies BEM
puis **sauts BEM** (hauteur / longueur / triple)

10h45 perche BEF BEM + MIF MIM

A partir de 12h30

1000m BEF / BEM (**pensez à vos épingles**)

1000m MIF / MIM (**pensez à vos épingles**)

2000m et 3000m marche Be + Mi F et M

13h marteau BEF BEM + MIF MIM

Minimes / ordre à vérifier sur athle.live le vendredi

14h30 sauts MIF : hauteur / longueur / triple

lancers MIM : poids / disque / javelot

100m haies MIM

80m haies MIF

80m MIM

lancers MIF en mode libre : poids / disque / javelot

120m MIM

sauts MIM : hauteur / longueur / triple

120m MIF

80m MIF

200m haies MIF / MIM

Concours : 3 essais / hauteur de 4 en 4 cm / triple planche à partir de 5 m

Benjamin(e)s : Epreuves au choix mais **maximum un triathlon** (1 course, 1 saut et 1 lancer)
ou spécifique 95 : 2 courses et 1 concours (apparaîtront non classés dans les résultats du triathlon)

Minimes : Epreuves au choix. Maximum les triathlons possibles :

- 1 course, 1 saut et 1 lancer
- 2 concours et 1 course
- 2 courses de familles différentes (= vitesse / haies / ½ fond marche) et 1 concours

Droit à l'image

Conformément aux dispositions des articles L.333-1 et suivants du code du sport, les organisateurs de manifestations sportives sont titulaires des droits d'exploitation des manifestations qu'ils organisent.

En s'inscrivant en vue de prendre part à ces manifestations, les participants reconnaissent que l'organisateur est susceptible de capter ou d'autoriser la captation photographique et/ou audiovisuelle de tout ou partie de la manifestation et d'en assurer, directement ou indirectement, la diffusion et l'exploitation sur tout support qu'il autorise.

Les participants sont informés qu'ils ne sauraient dans ces conditions faire valoir une quelconque défense de leur droit à l'image individuelle dans ce cadre.